

# SAMSUNG

## Conditions de participation

### Promotion Samsung Galaxy Note10+ Upgrade

L'organisateur de la **promotion Samsung Galaxy Note10+ Upgrade** est la société Samsung Electronics Switzerland GmbH, Giesshübelstrasse 30, 8045 Zurich, Suisse (ci-après dénommée «Samsung»).

---

1. Dans le cadre de la **promotion Samsung Galaxy Note10+ Upgrade**, les participants qui achètent un Samsung Galaxy Note10+ d'une capacité de stockage de 512 Go se verront rembourser la différence entre les prix de vente conseillés des modèles Galaxy Note10+ de 256 Go et 512 Go d'une valeur de CHF 100.-. Pour bénéficier de cette offre et recevoir une prime calculée en fonction du modèle et de l'état de l'appareil, les participants doivent échanger un smartphone en état de marche.
2. Cette promotion est valable exclusivement pour l'achat d'un Samsung Galaxy Note10+ d'une capacité de stockage de 512 Go, livré par la société Samsung Electronics Switzerland GmbH aux revendeurs participants dont le siège est en Suisse ou au Liechtenstein.
3. La **période de promotion s'étend du 23.08.2019 au 15.09.2019**. La date de l'achat est confirmée par le justificatif d'achat. Les participations pour des achats effectués en dehors de la période de promotion ne seront pas prises en compte.
4. Les participants recevront la différence de PVC et la prime après s'être enregistrés sur [upgrade.samsung.ch](http://upgrade.samsung.ch). La prime accordée par ancien téléphone mobile dépend du modèle et de l'état de l'appareil. La prime est estimée à l'enregistrement sur la base des informations fournies sur l'état du téléphone mobile. Après l'enregistrement, le smartphone doit être envoyé par voie postale à mobiletouch AG avec une copie du justificatif d'achat. L'étiquette d'adresse est envoyée aux participants par e-mail. Après contrôle final de l'état du smartphone, la prime sera payée dans les 30 jours. Si la prime effective diffère de la prime estimée, mobiletouch AG prendra contact avec les participants. Dans ce cas, les participants pourront demander à récupérer leur ancien smartphone plutôt que de recevoir la prime effective. Calculateur de prime et participation sur [upgrade.samsung.ch](http://upgrade.samsung.ch). La **date limite d'enregistrement et d'envoi** est le **30.09.2019** (le cachet de la poste faisant foi). Les enregistrements ou envois ultérieurs ne seront pas pris en compte.
5. Seuls les clients finals (clients achetant des produits pour leur usage personnel) domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein sont autorisés à participer.
6. En cas de restitution de l'appareil (annulation du contrat de vente), le client perd son droit au versement de la différence de PVC ou de la prime.
7. Samsung se réserve le droit de déclarer nulles les participations incomplètes, fausses ou qui ne sont pas conformes aux présentes conditions de participation.
8. Samsung se réserve le droit d'annuler, d'interrompre ou de clôturer prématurément la promotion à tout moment en cas de défaillance technique ou pour toute autre raison majeure.

9. Samsung se réserve le droit de déclarer non valides les participations accompagnées de documents inexacts, trompeurs ou frauduleux et, le cas échéant, de prendre des mesures pénales contre les participants fautifs.
10. Les données personnelles fournies dans le cadre de cette promotion seront uniquement traitées pour le bon déroulement de la promotion, conformément à la politique de confidentialité de Samsung (disponible sur [https://www.samsung.com/ch\\_fr/info/privacy/](https://www.samsung.com/ch_fr/info/privacy/)).
11. Cette promotion est soumise au droit suisse. Le for judiciaire est à Zurich.